



Vivre à Plappeville

Juin 2017

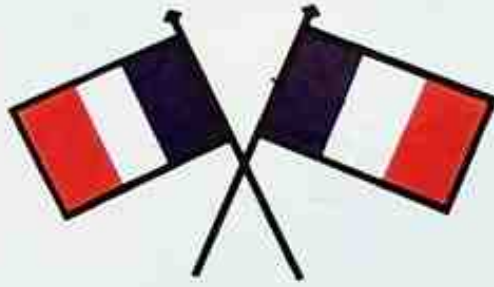


**Dossier :
L'Espace Petite
Enfance
« Gribouille »**

*Les élèves de l'école
élémentaire ont couru pour
ELA le mercredi 31 mai.*

Revue municipale #86

APPEL DU 18 JUIN



A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille!

Mais la France n'a pas perdu la guerre!

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-la, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.

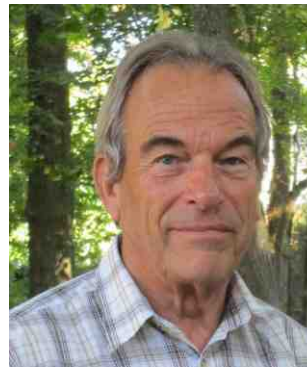
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

JUIN 1940
LONDRES

A handwritten signature in black ink, which reads 'Charles de Gaulle'. The signature is written in a cursive, flowing style.

GENERAL DE GAULLE



Sommaire

Le mot du maire	3
Dossier : l'Espace Petite Enfance « Gribouille »	4
Informations municipales	8
Délibérations	8
Finances	10
Animations culturelles	12
Vie sociale	13
Travaux	14
Environnement	15
Vie scolaire, périscolaire et associative	16
Circulation et sécurité	17
Etat civil	18
Nécrologie	19
Informations intercommunales	20
La fibre 100%Fibre arrive à Plappeville	20
Ça s'est passé au village	21
Ils ont fait leur 1 ^{ère} communion	21
Fête des voisins	21
À l'assaut du Mont Saint-Quentin	21
Informations scolaires	22
Ecole élémentaire	22
Ecole maternelle	23
Informations associatives	24
FC Lorry - Plappeville	24
Echange Local Plappevillois	24
Souvenir Français	25
Les Amis du Vieux Plappeville	26
UNC	26
Association des Parents d'Elèves	27
Les Naturalistes du Saint-Quentin	28
Atelier des Arts	28
Plappeville c'est vous	29
Cabinet médical et magnétiseur	29
Informations pratiques	30
Pour cet été...	30
À votre service	31
Agenda	32

Ce 3^{ème} trimestre aura été largement accaparé par les campagnes électorales. Plappeville s'est singularisé en apportant, dès le 1^{er} tour de la présidentielle, un large soutien au nouveau Président. Avec 35 %, puis 80 % au 2^{ème} tour, c'est dans notre commune que les scores ont été les plus élevés de l'agglomération avec, à contrario, un score très faible (13 %) pour le FN au 1^{er} tour de la présidentielle, ce qui est rassurant. Ces scores ont été confirmés au 1^{er} tour des législatives où le candidat du mouvement En Marche a recueilli près de 40 % des suffrages.

La première conséquence du changement, pour notre commune, pourrait être de demander aux instances académiques l'autorisation de re-modifier les rythmes scolaires pour revenir à la semaine de 4 jours et donc abandonner les TAP. Je dois avouer que j'en éprouverais quelques regrets car le système mis en place dans notre commune a remarquablement bien fonctionné et les enfants ont apprécié, quasi unanimement, les activités proposées. La fréquentation des ateliers par 85 à 90 enfants chaque jour en est la meilleure preuve.

Les tout-petits n'ont pas eu à attendre le résultat des élections pour vivre un grand changement dans leur petite vie. En effet ils ont abandonné leur micro-crèche de la ruelle Saint-Michel pour investir leur nouvel Espace Petite Enfance rue du Pâquis, plus spacieux, plus joli et plus fonctionnel. Le dossier de ce trimestre lui est consacré, avec, en particulier, la présentation du coût détaillé de cette opération. Un autre gros chantier est déjà lancé : la rénovation du terrain de football. Les premiers engins ont envahi les lieux le 8 juin dernier !

Les vacances sont arrivées. Beaucoup vont en profiter pour partir quelque temps se distraire ailleurs. C'est le moment que choisissent les cambrioleurs pour « travailler ». Alors, même si à Plappeville les intrusions dans les habitations sont moins fréquentes que dans les communes environnantes, soyez vigilants et prenez des précautions. Pensez, par exemple, à l'opération « Tranquillité-Vacances » ! D'autres aspireront tout simplement à profiter de leur pelouse pour s'y reposer ou pour partager des moments de convivialité. Soyons tous respectueux de ce plaisir de nos voisins pour ne pas troubler leur quiétude (voir en p.30).

Il me reste à souhaiter bon vent à ceux qui vont quitter définitivement notre commune et à vous tous, en particulier, aux enfants, aux étudiants et aux enseignants de passer de très bonnes vacances.

Bien cordialement
Daniel DeFaux



Dossier

L'Espace Petite Enfance « Gribouille » prend ses quartiers, rue du Pâquis

Depuis le 18 avril dernier, les cris et les rires des enfants résonnent dans le parc du Breuil. L'Espace Petite Enfance est, en effet, opérationnel après un travail fructueux de 2 ans et demi dont il est intéressant de rappeler les différentes étapes :

- Décision du conseil municipal du 24 avril 2014 de constituer un groupe de travail chargé de piloter l'opération. Ce groupe de travail piloté par François Hurson est constitué de Chantal Zaouter, directrice de la micro-crèche, Nicole Mager et Christian Royer, adjoints, Emilie Forca, conseillère municipale et présidente de l'association Familles Rurales de Plappeville (FRP), Christophe Tilly, conseiller municipal.
- Définition du programme de l'opération avec l'aide du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Moselle : mai - août 2014
- Approbation du programme et du coût prévisionnel de l'opération fixé à 654 000 € par délibération du conseil municipal du 25 septembre 2014.
- Désignation, à la suite d'un concours, du cabinet A4 Architecture de Metz comme maître d'œuvre de l'opération et des cabinets BECS de Châlons-en-Champagne comme coordinateur prévention sécurité et APAVE de Metz comme contrôleur technique : octobre - décembre 2014
- Réalisation de l'esquisse, de l'avant-projet et du projet par le cabinet A4 : janvier - octobre 2015
- Lancement des consultations travaux : décembre 2015
- Approbation du marché travaux comprenant 14 lots par le conseil municipal du 22 mars 2016
- Réalisation des travaux : mai 2016 - février 2017
- Réception des travaux : 24 février 2017
- Visite des services de la Protection Médicale Infantile du département : 6 avril 2017
- Ouverture de l'Espace Petite Enfance : 18 avril

2017.

Le parti de l'architecte, validé par la commune, a été de réaliser un bâtiment d'architecture contemporaine qui s'intègre dans le site du parc Breuil. Un choix architectural est toujours contestable, mais les nombreux visiteurs présents lors de la journée « portes ouvertes » organisée le 18 mars dernier se sont déclarés enthousiastes à tout point de vue. À cette occasion, une exposition sur le déroulement des travaux a été présentée, dont vous trouvez ici les photos en encadré.

TRAVAUX PRÉPARATOIRES : MAI 2016



Implantation du futur bâtiment sur le site



Terrassement, VRD



Terrassement, VRD

GROS ŒUVRE : JUIN À AOÛT 2016



LES ENGAGEMENTS FINANCIERS ONT ÉTÉ RESPECTÉS

Le programme annoncé lors des élections prévoyait que le coût de l'opération serait neutre pour les finances de la commune. Cet engagement a été triplement respecté :

– le montant prévisionnel de l'opération a été tenu :

Le montant prévisionnel de l'opération arrêté lors du conseil municipal du 25 septembre 2014 était de 654 000€ HT (784 800 € TTC). Le coût final de l'opération de 652 342 € HT est inférieur au montant prévisionnel grâce, notamment, à l'implication de l'architecte maître d'œuvre et à un suivi rigoureux de la part des élus. Ce coût se décompose comme suit :

Nature des prestations	Montant HT
Frais d'études et de maîtrise d'oeuvre	79 093
Assurance dommages ouvrages	3 972
Travaux	552 910
Mobiliers divers	16 367
Total	652 342
Total TTC	782 810

– Les subventions obtenues ont permis de limiter l'impact de l'opération sur les finances de la commune

Il est de coutume de dire qu'il faut battre le fer quand il est chaud. À peine les élections passées, Daniel Defaux et François Hurson ont rencontré les différents partenaires susceptibles d'apporter des aides : Mme Borowski vice-présidente du conseil régional et Mme Kuntz conseillère générale en mai 2014, les représentants de la CAF à l'été 2014. La cérémonie des vœux début 2015 a été l'occasion de sensibiliser, avec succès, le secrétaire général de la préfecture et Mme Filippetti, députée

de la circonscription.

Finalement, la commune a obtenu 448 475 € de subventions auxquels s'ajoute le fonds de récupération de la TVA pour 128 380 € (cf tableau ci-dessous).

Etat	144 125
Région	50 000
Département	130 000
Ministère de l'Intérieur	10 000
Caisse d'allocations familiales	124 350
Fonds de récupération de la TVA	128 380
Total	586 855

Le solde à charge de la commune s'élève à 195 955 € couvert par un emprunt contracté sur 15 ans à un taux de 0,99 %.

CHARPENTE-COUVERTURE : AOÛT À OCTOBRE 2016



RÉALISATION DE L'OSSATURE DU BÂTIMENT : NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2016



Réalisation des bardages extérieurs en zinc



Isolation extérieure

– La participation de la commune pour assurer l'équilibre du budget de fonctionnement de l'association reste inchangée

L'exploitation de l'Espace Petite Enfance continuera à être assurée par l'association FRP avec un budget prévisionnel, en année pleine, de 193 000 €.

Charges		Recettes	
Salaires	140 000	Participation familles	60 000
Loyer	18 000	Aide CAF	81 000
Nettoyage	9 000	Cotisations diverses	1 000
Achats divers	17 000	Participation commune	51 000
Charges diverses	3 000		
	193 000		193 000

La contribution annuelle nette de la commune sera de 10 000 €, résultant de la différence entre charges et recettes tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

Charges

Participation de la commune	51 000
Remboursement emprunt	15 000
	66 000

Recettes

Loyer	18 000
Subvention CAF	38 000
	56 000

Cette contribution nette reste identique à celle que versait la commune pour la micro-crèche, soit 10 000 €, malgré l'augmentation de capacité de la structure de 10 à 14 enfants.

L'ESPACE PETITE ENFANCE RÉPONDRA ENCORE MIEUX AUX SERVICES ATTENDUS PAR LES FAMILLES

Gribouille dispose d'une capacité d'accueil de 14 places en régime de croisière auxquelles s'ajoutent 2 places supplémentaires en cas d'urgence, contre 10 places à l'ancienne micro-crèche. Les places sont attribuées par une commission composée de deux membres de l'association FRP gestionnaire de la structure, d'un membre du conseil municipal et de la directrice de la structure. Elle se réunit une fois par an, au printemps, pour arrêter les admissions pour la rentrée de septembre. En moyenne 4 ou 5 nouveaux enfants peuvent être accueillis chaque année en remplacement de ceux qui entrent à l'école maternelle. Lors de la dernière commission qui s'est tenue le 20 mars dernier, le choix s'est effectué parmi une trentaine de dossiers de préinscription. Les demandes de toutes les familles plappevilloises parvenues à cette date ont été satisfaites. À la rentrée de septembre, ce sont donc les enfants de 22 familles qui vont pouvoir bénéficier des conditions d'accueil favorables du nouvel Espace Petite Enfance.

AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS :



Pose des cloisons, menuiserie,

DOSSIER : L'ESPACE PETITE ENFANCE « GRIBOUILLE »



L'INSTALLATION S'EST EFFECTUÉE DANS LA BONNE HUMEUR

Le déménagement a été mené au pas de course le 10 avril, avec l'aide appréciée des agents communaux. Les 3 jours précédant la rentrée ont été chargés pour l'équipe des 5 professionnelles de la petite enfance encadrée par Chantal Zaouter. Au menu : désinfection, lavage, installation voire bricolage pour le montage du petit mobilier mais aussi préparation de nouvelles activités pour les enfants. Le mercredi 12 avril, l'équipe a organisé un goûter avec parents et enfants pour permettre à ces derniers de se familiariser avec leur nouvel univers. Les enfants ont d'ailleurs très vite trouvé leurs marques, reprenant leurs activités habituelles telles que collage, dessin, modelage. En plus d'un espace de vie chaleureux et spacieux, de nouveaux jeux sont arrivés tels qu'une mini-cuisine, trotteurs, piscine de balles et parcours de motricité. L'équipe a également repris ses habitudes en fêtant un premier anniversaire à l'Espace Petite Enfance : celui d'Elisa qui a soufflé sa première bougie.

MISE EN SERVICE : MARS 2017



Aménagements extérieurs



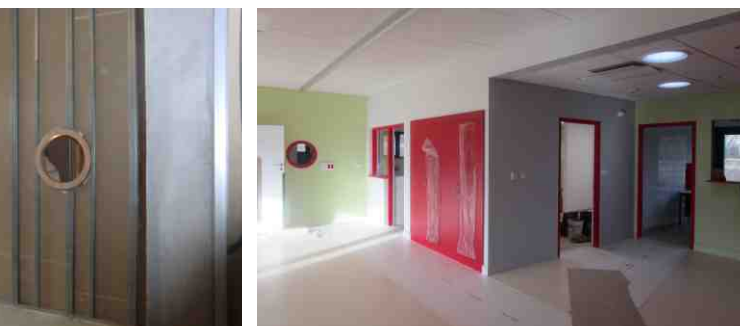
Aspect final

Pour terminer, un grand merci à ceux qui ont contribué à cette belle réalisation :

- L'atelier A4 Architecture, les bureaux d'études Omnitech, Citel et Incub pour la maîtrise d'œuvre
- Les bureaux de contrôle APAVE et BECS
- Les entreprises Real Projets pour le lot gros œuvre, Thomas pour les lots charpente couverture et bardage, Bonecher pour les lots menuiserie, PTF pour le lot métallerie, Nespola pour le lot plâtrerie, PME pour le lot électricité, IDEX pour le lot chauffage plomberie sanitaire, Lesserteur pour le lot carrelage, Brunori pour le lot peinture, Debra pour le lot revêtements de sol, Salmon pour le lot isolation extérieure, Jean Lefebvre pour le lot VRD.
- Les élus qui se sont impliqués dans le suivi de cette opération (ils se reconnaîtront)

Enfin un grand merci à celles qui enchantent chaque jour nos enfants : Chantal, Cécile, Marie-France, Jenifer, Aurélie.

NOVEMBRE 2016 À FÉVRIER 2017



plâtrerie, électricité, plomberie





Délibérations

Conseil municipal du 4 avril 2017

AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre des économies d'énergie, il a été décidé de remplacer l'équipement en lampes de type « ballon fluo » de 150W par des dispositifs à leds de 55W sur 26 lampadaires. Sont concernés les luminaires de la rue Général Brion, de la rue des Plantes et du chemin des Oiseaux. Le coût s'élève à 14 593,64 € HT.

Par ailleurs, pour rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite, les toilettes attenant au salon d'honneur de la mairie, il est prévu de transformer les toilettes actuelles pour un montant de 5 377,42 € HT.

À l'unanimité les élus ont décidé de solliciter l'aide de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) à laquelle ces deux opérations peuvent prétendre à hauteur de 20 %.



LES AUTRES DÉCISIONS

- À l'unanimité
- Adoption du budget primitif (voir p.10)
- Suppression à l'organigramme d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps non complet. L'agent occupant ce poste a démissionné

et a été remplacé par un adjoint administratif de 2^{ème} classe

- Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet. L'agent occupant ce poste est chargé exclusivement de la comptabilité de la commune

- Autorisation donnée au maire de recruter le personnel nécessaire pour remplacer les agents territoriaux indisponibles pour cause de maladie

- Attribution d'une subvention de 980 € et d'une subvention exceptionnelle de 250 € au Foyer des Anciens

- Autorisation donnée au maire de signer la convention intercommunale pour l'organisation du festival « Musiques sur les Côtes »

- Autorisation donnée au maire de signer un avenant à la convention passée avec la Société d'Équipement du Bassin Lorrain (SEBL) concernant les études liées au projet d'aménagement de la zone du Vieux Puits. Cet avenant modifie les modalités de versement de la rémunération prévues et intègre une rémunération complémentaire de 1 500 € pour le suivi et la coordination d'une étude d'impact non prévue initialement

- Par 16 voix pour et 3 abstentions

- Modification de la délibération du 3 avril 2014 relative aux indemnités des élus en supprimant la référence à l'indice brut terminal I015 pour ne faire référence qu'à l'indice brut terminal (sans autres précisions)

- Par 15 voix pour et 4 voix contre

- Augmentation de 1 % du taux des taxes locales (voir p.11).



Conseil municipal du 16 mai 2017

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT « ENFANCE-JEUNESSE »

Afin de bénéficier d'aides financières de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) pour le fonctionnement de la micro-crèche, la commune a signé, avec cet organisme, un contrat qui est arrivé à échéance le 31 décembre dernier. Pour continuer à en bénéficier, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de demander son renouvellement auprès de la CAF pour la période 2017-2020.

LES AUTRES DÉCISIONS

- À l'unanimité
- Autorisation donnée au maire de signer une convention avec Metz Métropole pour prestations de service en matière de collecte et de traitement des déchets assimilés aux déchets ménagers (pose

et enlèvement de bennes ...)

- Maintien du tarif d'inscription aux animations estivales à 12 € pour le 1^{er} enfant et à 10 € pour les enfants suivants

- Par 18 voix pour et une abstention

- Acquisition d'une bande de terrain nécessaire à l'alignement de la rue de la Momène au prix de 218,20 € /m²

- Adhésion au GEVA (Groupement des Employeurs de la Vie Associative) pour une cotisation de 40 €. Cette adhésion permet à la commune d'embaucher du personnel hors fonction publique pour les animations estivales, les charges et les salaires étant assurés par l'organisme puis refacturés à la commune.

Avant un éventuel passage en métropole...

Le conseil municipal a été invité, lors de sa dernière séance, à se prononcer sur la transformation de notre communauté d'agglomération en métropole, ce qui devrait être effectif le 1 janvier 2018. Avant de prendre cette décision, le maire avait convié le président Jean Luc Bohl à venir apporter aux élus des explications sur les implications de cette transformation. Accompagné d'Henri Hasser, président du SCOTAM, et de plusieurs responsables de service de Metz Métropole, Jean Luc Bohl a rappelé le contexte. Un débat s'est ensuite ouvert, portant, en particulier, sur les incidences du transfert des compétences « voiries » et « PLU ». À suivre...



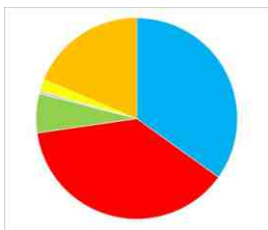


Finances

Budget primitif 2017

LE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux moyens mis à la disposition des services municipaux pour faire fonctionner les différents services de la commune. (administratifs, généraux et techniques), les équipements municipaux (affaires scolaires, périscolaire, cantine...)



Charges à caractère général	572 600 €	42,90 %
Charges de personnel	619 600 €	46,42 %
Autres charges de gestion courante	103 785 €	7,78 %
Charges financières	6 750 €	0,50 %
Autres dépenses	32 000 €	2,40 %
Autofinancement	304 814 €	

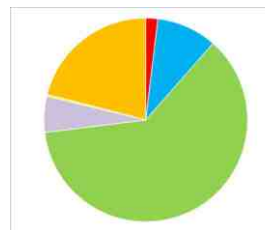
Dépenses totales de fonctionnement :
1 639 549 €

% / Dep. Réelles Fonct.

Charges à caractère général	572 600 €	42,90 %
Charges de personnel	619 600 €	46,42 %
Autres charges de gestion courante	103 785 €	7,78 %
Charges financières	6 750 €	0,50 %
Autres dépenses	32 000 €	2,40 %
Autofinancement	304 814 €	

L'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement correspondent à l'acquisition de biens durables (bâtiments, équipements, outillage, matériels de bureau et informatique, équipements sportifs et culturels et divers...), ainsi qu'aux travaux (voirie, éclairage public...), qui vont faciliter et améliorer la vie des habitants.



Immobilisations incorporelles (logiciels informatiques, site internet)	29 599 €	1,92 %
Immobilisations corporelles (Gros entretien bâtiments, matériel et outillage, matériel et mobilier + Dép.imprev.)	147 029 €	9,55 %
Immobilisations en cours (Travaux structure multi-accueil, études Vieux Puits - terrain football + Restes à réaliser)	947 340 €	61,56 %
Remboursement dette en capital	88 000 €	5,72 %
Opérations comptables	4 568 €	0,30 %
Résultats reportés	322 422 €	20,95 %

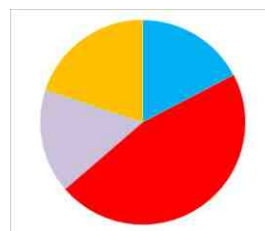
Dépenses totales d'investissement :
1 538 958 €

% / Dep. Totales Invest.

Recettes totales de fonctionnement :
1 639 549 €

% / Rec. Réelles Fonct.

Impôts et taxes	840 100 €	63,61 %
Dotations, subventions reçues	336 700 €	25,49 %
Ventes produits - prestations	82 700 €	6,26 %
Autres produits de gestion courante	46 300 €	3,50 %
Produits financiers & exceptionnels	15 000 €	1,14 %
Excédents antérieurs	318 749 €	



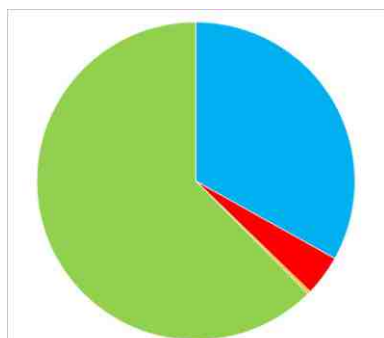
Recettes totales d'investissement :
1 538 958 €

% / Rec. Totales Invest.

Appports dotations et réserves (FCTVA, TA, Excédents fonct. capitalisés)	267 059 €	17,35 %
Subventions d'investissement (Subventions + Restes à réaliser)	712 518 €	46,30 %
Emprunts et dettes assimilées	250 000 €	16,24 %
Opérations comptables	4 568 €	0,30 %
Autofinancement	304 814 €	19,81 %



LES GRANDES MASSES DU BUDGET 2017



■ Dépenses d'investissement	703 679 €	33,09 %
■ Remboursement		
Capital de la dette	88 000 €	4,14 %
■ Règlement Intérêts de la dette	6 750 €	0,32 %
■ Dépenses de fonctionnement	1 327 985 €	62,45 %

Données synthétiques sur la situation financière de la commune

	Moyenne nationale 2016	Moyenne Dept ^{al} 2016	Commune Plappeville BP 2017
Dépenses réelles de fonctionnement / habitant (*) :	665 €	557 €	628 €
Produits des impositions directes / habitant :	516 €	417 €	369 €
Recettes réelles de fonctionnement / habitant (*) :	824 €	679 €	622 €
Dépenses d'équipement brut / habitant (*) :	263 €	300 €	331 €
Dotation globale de fonctionnement / habitant (*) :	198 €	163 €	90 €
Dépenses de personnel / Dép. réelles fonct. :	50,53 %	46,14 %	46,42 %

* Population légale totale 2017 : 2 124 habitants

Baisse des dotations de l'état (D.G.F.)

Le budget des communes est abondé en partie par la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat.

Entre 2012 et 2017, les dotations perçues par la commune sont passées de 310 780 € à 185 412 €, enregistrant une baisse de : 125 368 € (-40,34 %).

LES TAXES

La modification des assiettes fournie par les services fiscaux permet de constater une variation de +1,19 % sur la taxe d'habitation, de +1,33 % sur la taxe sur les propriétés bâties et +0,18 % sur la taxe sur les propriétés non bâties.

À taux constants, ces modifications entraîneront un produit supplémentaire évalué à 9 465 € soit une augmentation de 4,46 € par habitant.

Suite à la baisse des dotations de fonctionnement versées par l'Etat et afin de poursuivre une bonne maîtrise du budget de la commune, il a été décidé d'appliquer une majoration uniforme de 1 % sur les taux des trois taxes, portant le taux de la taxe d'habitation à 13,80 %, celui sur le foncier bâti à 10,34 % et sur le foncier non bâti à 43,02 %.

Cette décision entraînera un produit supplémentaire de 7 860 €, soit une participation de 3,70 € par habitant.

Commune de Plappeville	Produit fiscal de la commune 2016	Augmentat loi finance (Rectifiée)	Augmentat décision Cons. Mun.	Produit fiscal de la commune 2017
	Taxe d'habitation	506 472 €	6 051 €	5 253 €
Taxe s/Foncier Bâti	256 795 €	3 403 €	2 541 €	262 739 €
Taxe s/Fonc.non Bâti	6 505 €	11 €	66 €	6 582 €
TOTAUX :	769 772 €	9 465 €	7 860 €	787 097 €
Augmentation moy / habitant :		4,46 €	3,70 €	8,16 €

Information sur les taux de taxe d'habitation et taxes foncières

TAXES	Taux moyen communal 2016		Taux Commune de Plappeville	
	National	Départ ^{al}	2016	2017 (+1%)
Taxe d'habitation	34,38 %	23,19 %	13,66 %	13,80 %
Taxe s/Foncier Bâti	20,85 %	16,90 %	10,24 %	10,34 %
Taxe s/Fonc.non Bâti	49,31 %	52,70 %	42,59 %	43,02 %



Animations culturelles

Le Marché de Potiers : réputation confirmée

Evènement désormais incontournable dans la région, le Marché de Potiers a, une nouvelle fois, séduit par son originalité, sa qualité et son ambiance. La présence de nombreuses personnalités lors de l'inauguration atteste de la notoriété et de l'intérêt que suscite ce Marché. On notait en effet la présence de Jean-Marc Todeschini, ancien sénateur et ancien ministre, d'Aurélie Filippetti, députée et ancienne ministre, de François Grosdidier, sénateur, de Marie-Louise Kuntz, conseillère départementale et régionale, de Lucien Vetsch, conseiller départemental, et des maires des communes voisines. Si le temps mitigé du samedi après-midi avait quelque peu retenu les visiteurs, c'est une foule exceptionnelle qui a investi le site le dimanche.



Il faut dire que tout s'y prêtait : la qualité des œuvres créées et présentées par la quarantaine de potiers, les animations pour les plus jeunes comme pour les plus grands, l'ambiance musicale et ... le soleil. Le rendez-vous est déjà pris avec Jean-Pierre Kohut, potier, pour l'organisation de la 12^{ème} édition en mai 2018.



Autres manifestations

UN APÉRO LITTÉRAIRE... QUI EN APPELLE D'AUTRES !



Quelques tapis, des tables basses, des lampes d'ambiance... et voilà le salon d'honneur transformé pour un accueil particulièrement chaleureux. C'est dans ce cadre intimiste que la troupe Nihilo Nihil a fait revivre Georges Brassens au travers de textes et de chansons que le public a unanimement appréciés. Un petit apéritif à la pause

et la soirée s'est poursuivie, en toute simplicité, marquée par le final où acteurs et spectateurs ont repris ensemble une célèbre chanson du poète-chanteur. L'enthousiasme des participants amènera, sans aucun doute, les organisateurs à reconduire l'expérience et à faire, peut-être, de ces apéros littéraires des rencontres régulières.

LA MAGIE DU CONTE

Au salon d'honneur, durant un peu plus d'une heure, Pauline Wagner, conteuse, accompagnée par Marie-Annick Guillemain au baglama, a donné au public le bonheur de retrouver son âme d'enfant. Au travers de contes tirés de la tradition orale persane, elles ont su nous entraîner dans le monde de l'imaginaire où la morale est toujours sauve et où tout finit toujours bien. Et que trouver de mieux qu'un oiseau d'or pour vous faire rêver ?





Vie sociale

Repas des Aînés

Mars est un mois que nos aînés attendent. Non seulement il marque la fin de l'hiver, mais c'est aussi la date choisie par la municipalité pour les rassembler. Ils étaient ainsi 170 à se retrouver à la salle polyvalente superbement décorée. Ils ont passé un agréable moment autour d'un bon repas, préparé par le traiteur Bénérière et se sont lancés sur la piste de danse, entraînés par Guy Dropsit,



musicien, qui leur a proposé un répertoire unanimement apprécié.

En Bref

Permis de construire

rue du Général de Gaulle
rue du Général de Gaulle
2, rue du Général Brion

Construction d'une maison d'habitation
Construction d'une maison d'habitation
Travaux sur construction existante

Déclarations préalables

52, rue de la Croix d'Orée
4, rue de Tignomont
14, rue du Général Brion
7, rue Jean Bauchez
50, rue de la Croix d'Orée
11, rue des Vignes
10, rue des Vignes
4, chemin de la Source
5, rue de Mirabelles
12, rue de la Clette
9, rue des Ronsseaux
2, impasse du Jar
73, rue Jean Bauchez
40, rue du Général Brion
54, rue de Tignomont
84, rue du Général de Gaulle

Réfection de toiture
Remplacement menuiseries et volets extérieurs
Extension d'une cuisine
Pose de volets roulants
Réfection de toiture
Ravalement de façade
Réfection de toiture
Remplacement de menuiseries
Remplacement de menuiseries
Pose de panneaux photovoltaïques
Ravalement de façade
Ravalement de façade et changement de la porte d'entrée
Ravalement de façade
Remplacement de menuiseries
Modification de toiture
Modification de toiture





Travaux

Des travaux d'amélioration

En Bref



Prochain don du sang

Mardi 17 octobre à la salle polyvalente.

Prochaine visite de quartier

Vendredi 4 septembre pour le centre du village et Tignomont. Départ à 18h de la mairie.



TERRAIN DE FOOT : COUP D'ENVOI !

La phase préliminaire des travaux de rénovation du terrain de foot a eu lieu à la fin de l'hiver avec l'abattage des 15 peupliers qui s'alignaient sur sa bordure est. Ce chantier n'est pas passé inaperçu pour les riverains qui l'attendaient depuis quelques temps. Il a été confié à l'entreprise In Arboris. Le remplacement des mâts et des projecteurs a constitué la deuxième intervention préparatoire. Elle s'est déroulée au courant du mois de mai et a été confiée à l'entreprise CITEOS. À noter que cette opération bénéficie d'une subvention particulière de la Fédération Française de Football. Et le 6 juin à 8h, pelle mécanique et camions sont entrés en action pour une période qui devrait s'étaler jusqu'à la fin du mois de septembre. Footballeurs, vous pouvez déjà astiquer vos crampons !



NOUVEAU REVÊTEMENT AU CITY-STADE

Installé en 2004 et très sollicité, le revêtement de sol du city-stade soumis à l'usure et à plusieurs inondations était devenu glissant et dangereux. La municipalité a confié à l'entreprise Espace Création la remise à niveau du sol ainsi que la pose d'un tapis synthétique pour un montant de 8 926,20 € TTC.

Sitôt réceptionné, le terrain a été inauguré par des jeunes footballeurs impatients de fouler ce nouveau tapis.



ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de la loi sur la mise en accessibilité des transports publics, les services de Metz Métropole procèdent à la transformation des arrêts de bus de la ligne 15. L'arrêt Brion, ne disposant pas de la longueur suffisante pour un réaménagement, a été déplacé rue du Général de Gaulle.



Environnement

Grâce à tous, le village sera beau cet été !



Nos agents communaux, Anthony et Kévin ont mis un point d'honneur pour agrémenter les rues, espaces et bâtiments publics. En imaginant et réalisant les plantations des massifs et bacs, en créant les compositions mises en place dans la plupart des jardinières, ils ont pris beaucoup de plaisir à manipuler près de 2 500 plants

dont ils assurent que la floraison, cet été, sera du plus bel effet. Ils regrettent cependant que certains n'aient pas laissé aux fleurs le temps de s'épanouir dans nos massifs et jardinières : volées ou vandalisées. Espérons au moins qu'en les voyant fleurir chez eux ils auront une pensée pour la commune !!!



Les enfants inscrits aux TAP ont, eux aussi, contribué à l'embellissement du village pour l'été, en particulier aux abords de la mairie et de l'école maternelle. Après les cagettes qu'ils nous avaient proposées l'an dernier, ce sont des bottes en caoutchouc qu'ils ont décorées avec Angélique, l'animatrice, et utilisé en guise de pots de fleurs. Original et magnifique !



Mme ... (elle se reconnaîtra) a renouvelé sa coopération en prenant à sa charge le fleurissement d'un bac installé, à sa demande, rue de la Clette. Un grand merci pour ce geste qui n'attend que d'être imité !

Et puis, bien sûr, si le village est accueillant durant la saison estivale c'est grâce à tous ceux



qui fleurissent balcons fenêtres ou jardinières. Les auteurs des plus belles réalisations sont reçus en mairie et récompensés. Une nouveauté cette année : aux élus se sont associés les lauréats de 2015 pour constituer le jury qui ont ainsi distingué :

Catégorie « Balcons » :

1^{er} prix : M. et Mme Maaroufi (rue Jean Bauchez)

2^{ème} prix : M. Ott (rue des Marivaux)

3^{ème} prix : M. et Mme Goedert (Croix d'Orée)

Catégorie « Jardins » :

1^{er} prix : M. et Mme Person (rue de la Clette)

2^{ème} prix : M. et Mme Ferveur (rue Jean Bauchez)

3^{ème} prix : M. Richard (rue Derrière l'Hâte)

Catégorie « Façade » :

1^{er} prix : Mme Boualam (rue de la Saussaie)

2^{ème} prix : M. et Mme Wenner (rue de la Saussaie)

3^{ème} prix : M. et Mme Beaurain (rue de Tignomont)

Catégorie « Noël (jour) » :

1^{er} prix : M. et Mme Thiébault (Haut de Woicon)

2^{ème} prix : M. et Mme Schidler (rue des Carrières)

3^{ème} prix Mme Y. Illy (rue General Brion)

Catégorie « Noël (nuit) » :

1^{er} prix : M. et Mme Larotonda (impasse du Jar)

2^{ème} prix : M. et Mme Sabau (rue Jean Bauchez)

3^{ème} prix : Mmes Leclair (rue du Fond des Prés).





Vie scolaire, périscolaire et associative

Bilan des TAP



Depuis la rentrée 2014, année de mise en place de la réforme des rythmes scolaires, ce ne sont pas moins de 9 employés communales et 7 intervenants extérieurs qui ont proposé des activités aux enfants des 2 écoles du village.

Chaque cycle de 7 semaines, 15 ateliers pour les élèves de l'école élémentaire, et 9 pour ceux de l'école maternelle sont renouvelés. Au choix, des activités sportives (basket, handi-sport, jeux coopératifs, ...), artistiques (aquarelle, poterie, chant, danse), ludiques (cuisine, bricolage), ainsi que des ateliers permettant aux enfants de participer à l'embellissement du village, avec les décorations de Noël et de Pâques, le fleurissement des abords de la mairie, la construction de maisons d'oiseaux et

d'hôtels à insectes. Enfin, les élèves de l'école élémentaire peuvent se sensibiliser à l'anglais, tandis que ceux de la maternelle découvrent les saisons ainsi que les fêtes qui les accompagnent.

En moyenne, 70 enfants de l'école élémentaire et 30 de l'école maternelle, participent les lundis, mardis et jeudis, entre 16h et 17h à ces activités.

La grande nouveauté cette année, ce sont 2 soirées « portes ouvertes » proposées par les animatrices du périscolaire, qui ont permis aux parents d'apprécier la qualité des activités. Elles ont rencontré un grand succès.





Circulation et sécurité

Programme des opérations 2017

Suite à la réunion de la Commission Circulation-Sécurité, les opérations suivantes ont été priorisées :

- Dispositif de limitation de vitesse, rue des Carrières : il est envisagé de mettre en place une ou deux chicanes. Dans un premier temps, il s'agira de chicanes provisoires ; la localisation définitive sera arrêtée après concertation avec les riverains. Une ou plusieurs configurations seront mises à l'essai.
- Aménagement des abords de la salle polyvalente : les travaux de voirie et de signalisation liés à l'ouverture de la rue du Pâquis ont été réalisés (accès côté rue du Général de Gaulle, mise en sens unique, reprise des places de parking, aménagement de la sortie vers la rue du Breuil).

Par ailleurs, le nouvel Espace Petite Enfance est équipé d'un système d'alarme (comme la mairie et



Exemple de réalisation dans une commune voisine

les ateliers municipaux).

La commission reste à votre écoute si vous avez des propositions à formuler concernant ces opérations, voire d'autres ; il suffit de contacter la mairie, ou le conseiller délégué concerné (Jean-Marc Lallemand).

VOISINS VIGILANTS – PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

Un article consacré à l'organisation mise en place pour prévenir les cambriolages (Opération Voisins vigilants) est à votre disposition sur le site de la commune www.plappeville.fr rubrique Vivez votre ville - Solidarité et santé.

Sécheresse 2015

Pour 2015, suite à la sécheresse et aux dégâts sur les habitations, la commune avait présenté un dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Par l'arrêté interministériel du 16 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 21 octobre 2016, la commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle. À savoir : sur 108 dossiers présentés en Moselle, seuls 4 ont reçu un avis favorable. Un collectif d'une quarantaine de communes s'est donc constitué pour déposer un recours gracieux auprès du ministère de l'Écologie. Ce recours a été rejeté. 23 communes, dont Plappeville, ont décidé de poursuivre l'action en mandatant Maître lochum, avocat à Metz, pour présenter, auprès du tribunal administratif de

Strasbourg, une requête visant à annuler la décision du ministère.





En Bref

Restructuration de la communauté de paroisses

À compter du 1^{er} septembre prochain, l'abbé Xavier Faivre quittera la paroisse pour profiter de sa retraite qu'il mérite bien. Il sera remplacé par l'abbé Laurent Picca nommé prêtre coopérateur sur l'archiprêtré de Metz Rive Gauche qui résidera au presbytère de Plappeville.



L'abbé Faivre

Etat Civil

17 avril

Silvio Gérardon
Fantauzzo

27 mai

Suzanne Glavnik



16 avril

François Schneider

17 avril

Jean-Marc Bardot

08 mai

Anne Kubler
(née Haber)

10 mai

Jean-Jacques Kubler

18 mai

Joseph Filicoli

02 juin

Simonne Fancelli
(née Sivier)

Jean-Jacques Kubler nous a quittés

Le 10 mai dernier, le Souvenir Français de Plappeville perdait son président d'honneur, Jean-Jacques Kubler.

En sa personne nous perdions celui qui fut notre président de mars 2008 à octobre 2015, date à laquelle il démissionnait de ses fonctions en raison de la grave maladie qui devait l'emporter.

Mais au-delà du président, nous perdions un homme aux qualités humaines remarquables qu'il avait su développer tout au long de sa vie familiale, professionnelle, et même pour un temps, militaire.

Parti dans la vie avec un CAP de dessinateur industriel obtenu en 1953, il multiplie ses expériences professionnelles, reprend des études et termine brillamment sa carrière à Metz, à la tête d'une filiale francophone du groupe Thyssen.



Comme beaucoup de jeunes de sa génération, il partira servir les armes de la France en Algérie de 1956 à 1958. Il terminera son séjour au grade de sergent, titulaire de deux citations pour faits de guerre, et sa conduite exemplaire lui vaudra, par la suite, de recevoir la Médaille Militaire.

De cette rude expérience, il tirera la conviction profonde de la nécessité d'entretenir notre mémoire nationale, ce qui l'entraînera naturellement à œuvrer au sein du Souvenir Français.

En marge de cette vie trépidante, il réussit à se construire un havre de paix avec Josette, qu'il épouse en 1963 et avec qui il élèvera ses deux enfants. Sportif tout au long de sa vie, il n'était pas rare de le croiser, il n'y a pas encore si longtemps, sur nos sentiers du Saint-Quentin.

Vie exemplaire, bien remplie, qui se voyait récompensée le 5 avril dernier par sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

Jean-Jacques Kubler s'en est allé, mais sa trace restera longtemps gravée dans nos cœurs et nous montrera le chemin à suivre...

Christian Creimpet



La Fibre 100% Fibre arrive à Plappeville



Orange débute le déploiement du réseau fibre optique sur la commune de Plappeville.

Ce nouveau réseau 100 % fibre permet d'amener le très haut débit directement du central téléphonique d' Arsenal situé à Metz jusqu'à votre salon. Avec la technologie FTTH (« fiber to the home » - fibre à l'abonné), les informations circulent à la vitesse de la lumière. Les Plappevillois pourront ainsi bénéficier d'un débit de 100 Mbits/s minimum, qui peut être augmenté selon l'offre choisie. Toute la famille profite en même temps de tous ses écrans : quand les uns regardent la TV en Ultra Haute Définition, les autres en profitent pour surfer et télécharger leurs musiques et leurs films sur internet.

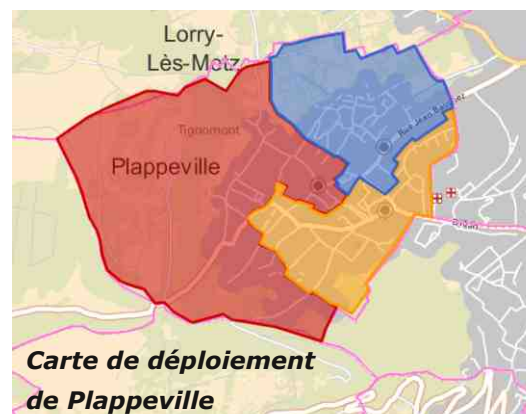


Arrivée d'une fibre dans un point de mutualisation de rue

À Plappeville, les études ont commencé ; les travaux débiteront à la rentrée, sans doute peu visibles puisque la fibre utilise les gaines souterraines existantes, ce qui n'occasionnera que peu ou pas de travaux de génie civil sur les trottoirs. Les premiers raccordements de logements d'habitation ou de locaux professionnels sont attendus pour mi-2018.

Ce déploiement s'inscrit dans le cadre du programme signé entre Metz Métropole et Orange fin 2015 pour équiper l'agglomération de ce nouveau réseau. Le FTTH est aussi en cours de

déploiement dans les communes de Metz, Montigny-lès-Metz, Le Ban-Saint-Martin, Longeville-lès-Metz et Woippy. Les travaux débiteront prochainement à Plappeville, comme dans sept autres communes de Metz Métropole. En Lorraine, Orange a déjà démarré le déploiement du FTTH dans 30 communes. Plus de 140 000 logements sont d'ores et déjà éligibles à ces services du réseau 100%Fibre.



Afin que les Plappevillois puissent bénéficier de ce nouveau réseau, il est important qu'ils se manifestent auprès de leur syndic ou de leur bailleur immobilier pour demander que le raccordement de leur immeuble soit voté en Assemblée Générale. Dès lors, l'opérateur-aménageur Orange pourra installer les points de branchement en face de chaque logement et chaque habitant pourra sélectionner le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de son choix pour effectuer le raccordement final de son domicile.

Orange propose une carte de couverture des zones concernées par le FTTH sur le web :

<http://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>

et un formulaire d'inscription en ligne afin d'être tenu informé de l'avancée du réseau dans votre quartier :

<https://abonnez-vous.orange.fr/residentiel/prise-interet-fibre/formulairePIF.aspx>.

Ils ont fait leur 1^{ère} communion

Le 21 mai 2017 : un grand jour pour Jade Cebe, Victoria Klaine, Chiara Lorini, Lucas Leborgne et Gaël Olivier qui, après plusieurs mois de préparation, ont pu communier pour la première fois, au cours d'une belle cérémonie organisée, en notre église, par l'abbé Xavier Faivre.



Fête des voisins



Une trentaine d'adultes et d'enfants de la rue du Haut de Woicon ont répondu à l'invitation de Sandrine, Blandine et Martial pour un apéritif dînatoire. C'est en toute convivialité que les voisins ont partagé ce que chacun avait apporté. La pluie a attendu la fin de la première « voisinade » de ce quartier pour faire son apparition.

À l'assaut du Mont Saint-Quentin

Cette année encore, le trail du Saint-Quentin a remporté un énorme succès. À l'issue de la manifestation, M. Schwinn, organisateur, ne cachait pas sa très grande satisfaction d'avoir réussi à rassembler plus de 2 000 coureurs. Il y en a eu pour tous : 6 km pour la Messine Nature, 15 km, 25 km ou 50 km pour les adultes. Les plus jeunes n'ont pas été oubliés : près de 300 d'entre eux, après un échauffement d'avant course, se sont lancés sur des parcours de 1 ou 2 km, en fonction de leur âge. Et, à la fin, les stands restauration et... buvette ont été

assaillis. Il faut dire que la chaleur de ce jour-là y a bien contribué !!!





Ecole élémentaire

À l'« école de la paix »

Dans le cadre de son projet pédagogique sur le thème du vivre ensemble et du respect de l'autre, l'école élémentaire travaille en partenariat avec « l'école de la paix ». Cette association intervient au sein de l'école, dans les différentes classes, et propose aux enfants des jeux collaboratifs. Ces derniers apprécient beaucoup ces nouvelles activités.

Evan : Les lundis, on fait des jeux coopératifs comme le jeu du Petit Poucet, Zombie kids ou SOS pirate.

Arthur A. : Pascal et Muriel sont très gentils. J'ai adoré les jeux coopératifs. Même si certains font les chefs et d'autres prennent ça à la rigolade.

Arno : Moi j'ai aimé les jeux et aussi Zombie Kids. Et aussi quand j'étais avec Evan Arthur et Anaé.

Lisa : J'aime bien les jeux coopératifs surtout le jeu du Petit Poucet.

Malone et Alessio : J'aime bien les jeux coopératifs.

Elyse : J'ai bien aimé jouer avec Apolline et Line et j'ai bien aimé le jeu des carottes

Louise : J'aime beaucoup les jeux coopératifs mais des fois il y a des moments énervants.

Anaé : J'adore les jeux coopératifs, c'est agréable et j'aimerais que l'École de la paix revienne.

Apolline : J'aime les jeux des chevreux et du



lapin.

Arthur L. J'aimerais beaucoup jouer avec Evan, Arthur, Quentin et Louis.

Driss : J'ai aimé le jeu des Zombies et le jeu des chasseurs et aussi jouer avec Steven et Evan.

Vistoire : J'ai bien aimé le jeu des chevreux et jouer avec Elyse, Apolline, Louise, Line, Arthur L et Lisa.

Louis : J'ai bien aimé joué, même si certains faisaient n'importe quoi !

Raphaël : J'ai bien aimé le jeu Zombie kids, c'était trop cool !

Quentin : Mon jeu préféré c'est le jeu de SOS Pirate.

Lucile : Je me suis bien amusé, mais un garçon m'a énervé.

Matthias : C'était bien.

Nael : J'ai bien aimé le jeu des pirates.





Ecole maternelle

Un agenda bien rempli

CARNAVAL

Les élèves ont invité cette année la classe du CP à venir fêter Mardi Gras avec eux.

Après une parade qui a permis d'admirer le déguisement de chacun, un goûter attendait les enfants. Beignets et crêpes confectionnés par les mamans ont régalié les gourmands.



SPECTACLE SUR LA NATURE

L'école « Les Séquoias » a accueilli, vendredi 19 mai, la Compagnie Coconut, qui a présenté aux

élèves « Orchidée et les mystères de la forêt », un spectacle sur le thème du respect de la nature. Jolis décors, jeux d'ombres, musique et animaux de la forêt ont captivé les petits spectateurs.



SORTIE À SAINTE-CROIX

Le soleil était au rendez-vous ce 2 juin pour la visite du parc de Sainte-Croix où les élèves ont pu pleinement profiter des différentes activités proposées : spectacle sur le thème du loup, visite en petit train du parc à la découverte des animaux,

mini-ferme... une journée bien remplie pour tous !





FC Lorry-Plappeville

Une saison s'achève, une page se tourne

La saison s'achève pour les 155 licenciés du club. Sur le plan sportif elle aura été satisfaisante pour toutes les équipes. Elle fut également riche en événements ou manifestations :

- Stage de foot pour les jeunes organisé fin août 2016
- Engagement dans les divers championnats d'une équipe par catégorie d'âge
- Déplacement des jeunes au stade Saint-Symphorien pour le match Metz-Caen
- Journée de ski dans les Vosges à laquelle une cinquantaine de jeunes ont participé
- « Soirée choucroute » qui a attiré 270 convives



- Déplacement des U11 au stade Saint-Symphorien qui ont eu l'immense joie d'entrer sur le terrain, devant 16 000 spectateurs, en tenant la main d'un joueur.

La nouvelle saison va commencer ... en beauté ! En effet, adieu le schiste rouge ! C'est un terrain synthétique tout neuf qui va accueillir les sportifs. Le rêve des joueurs et des dirigeants se concrétise enfin grâce à la compréhension et à la coopération des communes de Plappeville et de Lorry qui nous suivent. Nos jeunes amateurs vont pouvoir pratiquer leur sport favori dans d'excellentes conditions. Un grand merci à nos élus !

Le recrutement pour la saison est déjà en cours dans toutes les catégories... à partir de 5 ans ! Pour tout renseignement, contacter Claude Kuhl, président par téléphone au 06 41 59 58 74 ou par courriel florryplappeville.foot@gmail.com

Le FC Lorry-Plappeville vous souhaite d'agréables vacances

Echange Local Plappevillois



ELP' Café

Grand succès du ELP'café qui se déroulait le 18 mars dernier, au cours duquel l'échange de livres a permis aux Plappevillois de se retrouver dans une ambiance conviviale et de repartir avec d'autres lectures.

Les ouvrages restants ont été remisés pour alimenter les boîtes à livres qui jalonnent bientôt le village. En effet, notre association se veut aidante et contribuer à cette initiative en cours de



réalisation.

Petit rappel : pour nous rejoindre et développer plus encore les échanges individuels et animations thématiques au village, rendez-vous sur notre site elp.plappeville.seliweb.net et la boîte mail elp.plappeville@gmail.com.

Souvenir Français

Les CM2 à Verdun

C'est sous la conduite de leur instituteur et du Souvenir Français de Plappeville, que nos jeunes élèves du CM2 sont partis, le 23 mai dernier, sur les traces de nos Grands Anciens de la Bataille de Verdun.



Recueillement sous la voûte de l'impressionnant ossuaire de Douaumont, frissons et angoisse dans les souterrains du Fort de Douaumont, découverte de l'horreur du champ de bataille au mémorial de Fleury et grande excitation dans le dédale de la citadelle souterraine de Verdun. Une

journée riche en émotions sur les chemins de notre Mémoire où nos jeunes enfants ont découvert que c'est au prix du sang, de la souffrance et de la mort que notre Démocratie a survécu pour leur construire un avenir de Paix...



En Bref

Des voitures anciennes

Pour mettre en valeur le patrimoine du village, la commission « Environnement et Patrimoine » organise le 10 septembre 2017, une balade-exposition dans les rues de la commune. Sur un parcours balisé pour l'occasion, le visiteur pourra découvrir des modèles de voitures anciennes.

Si vous possédez un véhicule des années 1900 à 1970 que vous aimeriez présenter, merci de contacter la mairie.
03 87 30 40 75
accueil@plappeville.fr



Amis du Vieux Plappeville

AG et sortie à la ferme Saint-Georges

L'assemblée générale de l'association des « Amis du Vieux Plappeville » s'est déroulée le 21 avril dernier.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les nombreuses personnes qui ont assisté aux manifestations du vendredi 21 et samedi 22 avril 2017 pour leurs encouragements et réconfort.

De nouveaux membres se sont joints aux fidèles et une centaine d'adhésions a été enregistrée.

Le comité s'est réuni mardi 9 mai et a élu Alain Trincal, président, Anne-Marie Leclaire, secrétaire et Marc Wirtz, trésorier, pour l'année 2017.



SORTIE DÉCOUVERTE FERME SAINT-GEORGES

Le samedi 6 mai, nous avons visité la ferme Saint-Georges, construite en 1881 par un entrepreneur allemand Georges Weiss. Nous y avons découvert, en particulier, son système d'alimentation en eau, selon un concept très novateur pour l'époque. L'immense plateau où se situe la ferme n'offre pas de possibilités d'approvisionnement en eau des bâtiments. Georges Weiss, décide alors de récupérer, dans des citernes enterrées, l'eau de pluie provenant des vastes toitures des bâtiments. L'installation d'un réseau de conduites et de pompes permet d'envoyer l'eau ainsi recueillie dans un réservoir situé au grenier, d'où elle est ensuite redistribuée par gravité. Plus tard, Georges Weiss conçoit de faire venir l'eau à partir des sources de Lorry-lès-Metz, qu'il acquerra lors de la construction des fortifications du Fort de Plappeville. Une pompe originale permet alors de faire monter l'eau jusqu'à la ferme.

Merci à M. Rémy Matte, l'actuel propriétaire, pour son chaleureux accueil, sa gentillesse et sa disponibilité. Pour terminer notre visite, il nous a conviés dans sa salle à manger où il nous a fait découvrir ses talents de pianiste.



UNC

Cérémonie du 8 mai

C'est en présence d'Aurélié Filippetti, Marie Louise Kuntz, et des élèves des classes de CMI et CM2, que s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 8 mai.



Association des Parents d'Elèves

Vide-dressing : un plein succès pour cette première édition

En septembre dernier, l'APE s'est lancée un grand défi qui était aussi une grande première pour l'association et dans notre village : organiser un vide-dressing, le 23 avril 2017 au profit des projets d'école de Plappeville, notamment le projet « Ecole de la Paix » de l'école élémentaire.

Et le challenge a été réussi, grâce à l'implication sans faille et l'enthousiasme contagieux de la petite équipe en charge de cette organisation. Tous les stands ont été réservés en quelques jours à peine et de nombreux visiteurs et acheteurs se sont succédés toute la journée à la salle polyvalente, dès l'ouverture des portes à 9h, jusqu'à la fermeture à 17h. Le fait d'être abrité dans une grande salle et de pouvoir essayer tranquillement les vêtements dans les vestiaires a particulièrement été apprécié. Un stand de petite restauration a proposé tout au long



de la journée des cafés, viennoiseries, snacks salés et sucrés. Même le soleil a été de la partie !

À en croire les participants, les affaires furent bonnes de part et d'autre. Beaucoup d'entre eux nous ont déjà sollicités pour organiser une deuxième édition dès que possible. Il ne nous reste plus qu'à trouver une nouvelle date dans le calendrier toujours chargé de la salle polyvalente et de vous tenir informés bien sûr !

Les enfants fêtent carnaval

Princesses, fées, pirates, cowboys, monstres et super héros, tous avaient rendez-vous dimanche 12 mars à la salle polyvalente pour fêter le Carnaval. Au programme cette année : une animation clownesque « Pipo fait son cirque » de la troupe de Guignolos. Et toujours suivi par le traditionnel buffet de goûter, crêpes et gaufres qui fait le bonheur des gourmands, grands et petits !

Durant une heure, les petits spectateurs ont pu s'amuser des cabrioles incroyables des 3 héros. Les nombreux sourires aperçus chez les grands et les petits témoignent mieux que tout du succès de cette fête de Carnaval.

Bonnes vacances à tous et au plaisir de vous retrouver à la rentrée !

PROCHAINES DATES :

- 14 septembre : « les parents font leur rentrée ! » : Accueil des parents, verre de l'amitié et présentation des activités l'APE
- 21 septembre : Assemblée Générale APE (nouveau bureau) et réunion de rentrée (élection des représentants des parents d'élèves)



Les Naturalistes du Saint-Quentin

Une nouvelle association à Plappeville



À l'initiative de Michel Renner, paysagiste-naturaliste plappevillois, spécialiste des chiroptères en Lorraine, l'association « Les Naturalistes du Saint-Quentin et de ses environs » a été créée et son siège a été fixé à la mairie de Plappeville. Regroupant une dizaine d'éminents spécialistes, elle s'est fixée

pour objet l'étude de la faune, de la flore et des milieux naturels

du Mont Saint-Quentin et de ses environs ainsi que la participation à la protection et au suivi des espèces et des biotopes remarquables du site. L'organisation de visites-nature, de conférences et de diverses manifestations permettra au grand public de prendre conscience des richesses naturelles du site en vue de leur préservation.



Atelier des Arts

Des activités pour petits et grands

PARTICIPATION AUX T.A.P



L'activité poterie organisée par l'Atelier des Arts est toujours plébiscitée par les enfants. Ils ont préparé Pâques à leur façon ! Les poules et lapins bien colorés ont

eu leur préférence. Pour la dernière séance du groupe, des petits cochons et poissons ont été réalisés avant d'être émaillés.

L'atelier participera aux animations estivales pour les enfants, la 2^{ème} quinzaine de juillet. Voir avec la mairie.

ACTIVITÉ PEINTURE LIBRE ET POTERIE ADULTE :

2 groupes se spécialisent au pastel sec et un autre réalise de très beaux objets en terre cuite. Ces activités sont en plein



essor et toutes les réalisations seront visibles lors de l'exposition annuelle de novembre. Toute personne intéressée est bienvenue à l'atelier.



Nouveau à Plappeville !

KINÉS ET INFIRMIÈRES S'ASSOCIENT...

Depuis le lundi 26 juin 2017, le cabinet de masso-kinésithérapie d'Audrey Cerou et Isabelle Muller a déménagé au 2 rue du Général Brion. Fabien Haux les y rejoindra en septembre prochain.

Le numéro de téléphone reste inchangé : 03 55 80 96 18.

Des cours de pilates sont dispensés au cabinet.

Huit places de stationnement sont disponibles à l'arrière du bâtiment.

L'infirmière Christiane Pruneau et sa collaboratrice seront également installées au cabinet. Elles sont joignables au 06 98 11 66 03.



Joël MOINGEON

Magnétiseur

06.45.93.49.52

7, rue du Général Brion
57050 Plappeville
(sur rendez-vous)
joel.moingeon@hotmail.fr



...ET UN MAGNÉTISEUR N'EST PAS LOIN !

Joël Moingeon consulte au 7 rue du Général Brion, à son domicile, au premier étage dans l'entrée 7 de la résidence du Clos Brion. La séance de soin énergétique dure en moyenne 1h30, au tarif de 40 €.

Carte personnelle gratuite tamponnée à chaque visite (10^{ème} soin offert), et possibilité d'offres CE et Amicales avec 10 € offerts sur un soin.

Pour plus d'informations :

<http://joelmoingeonmagneteur.wifeo.com/>

Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1000 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Christian Royer, Jérôme Gaire, Cathie Pont, Joëlle Bauchez

Ont également contribué : François Hurson, Isabelle Stutzmann, Nicole Mager, Pierre Blandin,

Jean-Marc Lallemand, Joëlle Royer, les écoles, les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : REPROGRAPHIC

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



Informations pratiques estivales

Pour cet été ...

En Bref

Animations estivales

La municipalité propose, comme chaque année, diverses activités pour les enfants dans le cadre des animations estivales. Si vous n'avez pas eu le dossier d'inscription par l'intermédiaire de votre enfant, n'hésitez pas à venir le retirer en mairie, les inscriptions restent possibles tout au long de l'été, sous réserve de places disponibles.



FEUX DE JARDINS

L'arrêté pris le 9 mars 2005 qui visait à autoriser les feux de jardins sous certaines conditions a été abrogé et remplacé par le nouvel arrêté du 17 avril 2014 qui interdit tous les feux de jardin.



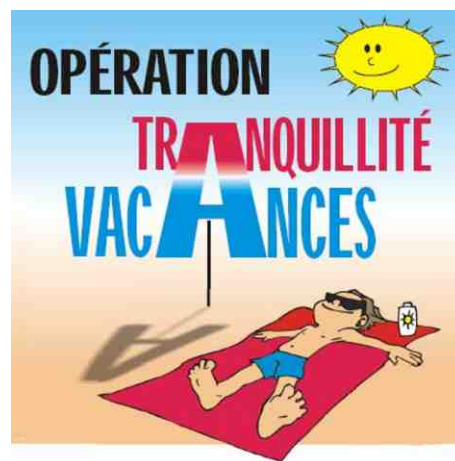
NUISANCES SONORES

Afin de permettre à tous de profiter au mieux de notre temps de loisirs, un arrêté municipal en complément d'une circulaire ministérielle, interdit l'utilisation des machines à moteur telles que tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, etc... les dimanches et jours fériés. Pensez à vos voisins pour qui ces jours-là sont des jours de repos où l'on aspire à la quiétude !



PLAN CANICULE

Personnes âgées isolées, pensez à vous faire recenser sur le registre en mairie aux heures d'ouverture ! (voir horaires p. 31).



OPÉRATION « TRANQUILLITÉ-VACANCES »

Cet été, l'opération « Tranquillité-Vacances » est lancée en collaboration avec le Commissariat Central de Metz. Sensibilisé par la recrudescence des cambriolages, un certain nombre de Plappevillois a déjà bénéficié de cette initiative qui s'est révélée efficace.

Des policiers nationaux et les agents de la police intercommunale de Woippy effectueront des rondes à des heures irrégulières afin de dissuader toute personne mal intentionnée.

Si, pendant votre absence cet été, vous souhaitez profiter de cette opération (gratuite), nous vous invitons à signaler vos dates de vacances et à remplir le formulaire « Tranquillité-Vacances » disponible en mairie.

CANICULE, FORTES CHALEURS
 ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Manger en quantité suffisante

Ne pas boire d'alcool

Éviter les efforts physiques



Pratique

À votre service

Horaires d'ouverture de la mairie cet été

Du lundi 10 juillet au samedi 26 août, la mairie ne sera ouverte que **les matins de 8h à 12h**.

Permanences du samedi supprimées.
La mairie sera exceptionnellement **fermée le lundi 14 août**.

Reprise des horaires habituels à partir du **lundi 28 août** :

lundi au mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h et le samedi de 10h à 12h (sauf les 16 et 30 septembre).



14 rue Paul Ferry
57 050 Plappeville
Tél : 03.87.30.40.75
Courriel : accueil@plappeville.fr
<http://www.plappeville.fr>

PROCHAINE REVUE

Le prochain « Vivre à Plappeville » sortira en septembre 2017.

Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie (revue@plappeville.fr) pour le **26 août au plus tard**.

Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères (bac noir) a lieu le mardi matin.

La collecte sélective (bac jaune) a également lieu le mardi matin.

Merci de sortir les bacs la veille après 19h ou le matin même, et de les rentrer le plus rapidement possible.

Déchetterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 14h à 18h30

mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30

dimanche de 9h30 à 12h30

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre avril et juin 2001 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leur parents. Les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 2001 devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

En Bref

Conteneurs

Des conteneurs à verre et à papier sont à votre disposition à la salle polyvalente, au stade et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Des « Cubi vêtements » sont également installés place Thiam et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.

Ramassage des objets encombrants

Il vous faut appeler Metz Métropole qui vous indiquera le jour de ramassage qui s'effectue au « coup par coup ».
Tél : 03 87 20 10 10 (choix 4) du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Juillet 2017

01 *Salle polyvalente*
Fête de la maternelle
Ecole maternelle « Les Séquoias »

Septembre 2017

9-10 *Salon d'honneur*
Exposition d'encadrements
Association Plappeville Loisirs

10 *Village*
Balade - exposition
Municipalité

12 *Mairie*
Conseil municipal

17 *Salle polyvalente*
Course d'orientation
CSAG Metz

17 *Monument aux Morts*
Journée du souvenir
Souvenir Français

24 *Lavoirs*
Randonnée des lavoirs
ASPTT, Metz Métropole, Ordre des Vignerons,
Association Plappeville Loisirs

Octobre 2017

12-13-14-15 *Eglises*
Festival « Musiques sur les Côtes »
Municipalités Lessy, Lorry, Scy-Chazelles, Plappeville

17 *Salle polyvalente*
Don du sang
EFS

17 *Mairie*
Conseil municipal



Animations Estivales *

10 au 13 juillet
Cuisine *Salle Viansson*

Badminton *Salle polyvalente*

Bricolage *Restaurant scolaire*

Aquarelle *Salle Viansson*

17 au 21 juillet
Badminton *Salle polyvalente*

Kayak *Plan d'eau*

Poterie *Salle Viansson*

Handi-sports *Salle polyvalente*

7 au 11 août
Marionnettes *Salle Victor Robert*

14 au 18 août
Marionnettes *Salle Victor Robert*

Scout'Lanta *Restaurant scolaire*

21 au 25 août
Tir à l'arc *Salle polyvalente*

Jeu de ballon *Salle polyvalente*

30 août
Parc de jeux *Départ salle polyvalente*

* Inscriptions possibles tout au long de l'été, sous réserve de places disponibles, dossier à retirer en mairie.